

Cahiers de la recherche en éducation

Discours sur la lecture et les bibliothèques enfantines au Québec, 1930–1960

Réjean Savard et Cynthia Delisle

Volume 3, numéro 3, 1996

Discours institutionnels sur la lecture des jeunes : perspectives diachroniques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017435ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017435ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1195-5732 (imprimé)

2371-4999 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Savard, R. & Delisle, C. (1996). Discours sur la lecture et les bibliothèques enfantines au Québec, 1930–1960. *Cahiers de la recherche en éducation*, 3(3), 411–436. <https://doi.org/10.7202/1017435ar>

Résumé de l'article

À partir d'une analyse du discours à propos des bibliothèques enfantines du Québec, à leurs débuts, les auteurs présentent les objectifs formulés par les différents énonciateurs : inculquer l'amour de la lecture, contrôler les lectures, compléter l'enseignement scolaire et lutter contre certains loisirs. Ils jettent ensuite un coup d'œil sur les moyens proposés pour atteindre ces objectifs. Enfin, ils analysent la vision de l'enfant vis-à-vis de la bibliothèque et le rôle du bibliothécaire. Ils concluent que, de 1930 à 1960, le discours sur les bibliothèques enfantines a nettement favorisé leur développement.



Discours sur la lecture et les bibliothèques enfantines au Québec, 1930-1960

Réjean **Savard** et Cynthia **Delisle**, Université de Montréal

Résumé – À partir d’une analyse¹ du discours à propos des bibliothèques enfantines du Québec, à leurs débuts, les auteurs présentent les objectifs formulés par les différents énonciateurs : inculquer l’amour de la lecture, contrôler les lectures, compléter l’enseignement scolaire et lutter contre certains loisirs. Ils jettent ensuite un coup d’œil sur les moyens proposés pour atteindre ces objectifs. Enfin, ils analysent la vision de l’enfant vis-à-vis de la bibliothèque et le rôle du bibliothécaire. Ils concluent que, de 1930 à 1960, le discours sur les bibliothèques enfantines a nettement favorisé leur développement.

Introduction

L’importance d’un réseau efficace de bibliothèques publiques dans le développement des habitudes de lecture n’est plus à démontrer. Qu’il suffise de citer le cas des pays scandinaves où les habitudes de lecture sont parmi les plus fortes au monde et qui profitent sans doute – et ce n’est certes pas un hasard – du système de lecture publique le mieux développé de la planète.

1 Cette recherche a bénéficié de subventions en provenance du CRSH et du FCAR.

Quant à la place réservée aux enfants dans les bibliothèques, on peut affirmer sans trop se tromper que même si la bibliothèque publique se caractérise par son ouverture à tous les types de publics, celui des enfants est considéré comme privilégié. Le nouveau *Manifeste sur la bibliothèque publique* proposé en 1994 par l'UNESCO et l'Association internationale des associations de bibliothèques (IFLA) qui énumère les missions fondamentales de la bibliothèque publique, propose comme premier article que celle-ci doit «créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge». Au Québec où l'on vient de publier une nouvelle version des *Normes pour les bibliothèques publiques* l'article 25.3.2 stipule que «Le service aux enfants doit être partie intégrante du service que la bibliothèque municipale offre à l'ensemble de la collectivité» (ASTED, 1996, 50).

Et c'est effectivement la quasi-totalité des bibliothèques publiques de par le monde qui sont dotées de services spécifiques aux enfants. Cette clientèle forme une proportion importante de leur public. Aux États-Unis, elle s'élève en moyenne à 37 % (U.S. Department of Education, 1990, 10) alors qu'au Québec une étude récente démontre que 62 % des bibliothèques desservient une clientèle enfantine représentant plus de 30% de l'ensemble de leur clientèle (Lemieux, 1994, 35).

Mais ce parti pris pour la jeunesse n'a pas toujours été aussi évident. L'histoire des bibliothèques nous apprend que c'est d'abord pour les adultes que se sont développées les bibliothèques publiques, que ce soient celles de l'Antiquité ou celles qui ont foisonné à partir du milieu du XIX^e siècle. Aux États-Unis, l'idée fera progressivement son chemin à partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à ce que la bibliothèque des enfants vienne à occuper une surface presque aussi grande que celle des adultes dans les bibliothèques construites par Carnegie dans les années 1920 (Patte, 1993, 122). En France, c'est le modèle de l'*Heure joyeuse* fondée en 1924 à Paris qui servit de tremplin au développement des bibliothèques publiques pour enfants (Patte, 1987, 292). Au Québec, la nécessité des bibliothèques pour enfants fit son apparition beaucoup plus tard, du moins en ce qui a trait au monde francophone. Si la ville de *Westmount* mit sur pied la première bibliothèque pour enfants en 1911, celle-ci n'a profité pour ainsi dire qu'aux enfants de la communauté anglo-saxonne. Même chose pour ce qui est de l'important réseau du *Montreal Children's Library* dont la première bibliothèque date de 1929. Ce n'est qu'en 1937 qu'on assiste à la fondation de la *Bibliothèque des enfants* dans le quartier populaire d'Hochelaga, suivie, quatre années plus tard, d'une nouvelle succursale de ce réseau dans le quartier Rosemont. Celui-ci continuera de progresser comme institution autonome jusqu'aux années soixante. Quant à la Ville de Montréal, à proprement parler, ce n'est qu'en 1941 qu'elle ouvrit finalement la

salle pour enfants de sa bibliothèque centrale de la rue Sherbrooke, dont les locaux étaient pourtant disponibles depuis l'ouverture en 1916. Par la suite, d'autres municipalités entrèrent dans la ronde en inaugurant à leur tour des locaux réservés aux enfants dans leur bibliothèque publique : Verdun en 1944, Trois-Rivières en 1945, Longueuil en 1951 et Outremont en 1954, jusqu'à ce qu'il devienne évident qu'on ne pouvait sérieusement envisager la construction d'une bibliothèque publique sans y réserver un espace et des services pour la jeunesse.

Le développement des bibliothèques pour enfants au Québec prend donc son essor principalement entre 1911 et la fin des années 1950. L'objectif de cet article est de cerner comment s'est établi le discours accompagnant ces premiers balbutiements. Quels étaient les objectifs poursuivis par ces bibliothèques pour enfants, du moins selon les traces écrites que nous avons conservées? Quelles idéologies avaient cours chez les énonciateurs? Quelles étaient les motivations des principaux promoteurs de la bibliothèque pour enfants à cette époque? Des énonciateurs en particulier ont-ils joué un rôle prépondérant? Quels argumentaires ont été mis de l'avant pour promouvoir telle ou telle option? De quels types de lecture en bibliothèque était-il surtout question? Comment décrivait-on l'influence de la bibliothèque sur les enfants? Comment voyait-on le rôle du bibliothécaire? Enfin, peut-on tirer des conclusions de ce discours qui permettraient d'expliquer le retard québécois en matière de lecture publique pour enfants comme nous l'avons mentionné précédemment?

Pour répondre à ces questions, il fallait d'abord repérer les textes pertinents et structurer le corpus qui servirait de base à l'analyse. La chose n'était pas facile puisque, du début du siècle jusqu'aux années 1950, il n'existait pas vraiment de discours professionnel articulé en bibliothéconomie au Québec, et encore moins d'index approprié. Les premières associations professionnelles et la première école francophone de bibliothécaires ont été fondées au cours des années trente. Quant à la première véritable revue professionnelle, elle n'a vu le jour qu'en 1955. Ce n'est donc qu'avec la fin des années cinquante que le discours professionnel sur les bibliothèques prend réellement de l'ampleur.

Nous avons quand même repéré plus d'une soixantaine de textes tirés principalement de deux différents supports : les journaux (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Canada*, etc.) et les revues d'intérêt général ou culturel (*L'Action nationale*, *la Revue dominicaine*, *Relations*, *Lectures*, etc.). Les journaux ont constitué une bonne source puisque la création des bibliothèques pour enfants dans les années trente a suscité énormément d'intérêt auprès du grand public. En revanche, dans

ces textes l'énonciateur est rarement un professionnel de la bibliothéconomie, espèce de toute façon assez rare à l'époque : on y trouve un certain nombre de figures connues ou moins connues qui ont influencé à leur manière le développement des bibliothèques pour enfants, comme par exemple la journaliste Germaine Bernier du journal *Le Devoir* qui a consacré plusieurs de ses «Chroniques féminines» aux bibliothèques. Quant à l'énonciataire, il n'est pas non plus un spécialiste, mais davantage un quidam à qui il faut expliquer ce qu'est la bibliothèque pour enfants et quel rôle elle peut jouer.

Dans le cas des revues où des articles sur les bibliothèques pour enfants ont été repérés, le niveau de contenu est quelque peu différent. Même si ces articles ne peuvent être considérés comme scientifiques, on y lit tout de même une vision de la bibliothèque pour enfants ayant nécessité une certaine réflexion. Souvent les auteurs sont des bibliothécaires ou des spécialistes de la littérature enfantine qui ont trouvé là à la fois un canal et un auditoire susceptible de les écouter en attendant la fondation imminente de revues professionnelles et scientifiques.

L'analyse qui suit présente d'abord les objectifs exprimés dans le discours d'alors en ce qui a trait aux bibliothèques enfantines : inculquer l'amour de la lecture, contrôler ces lectures, compléter l'enseignement scolaire et lutter contre certains loisirs. Nous jetons ensuite un coup d'œil sur les moyens proposés par les énonciateurs pour atteindre ces objectifs. Enfin, nous analyserons la vision de l'enfant à la bibliothèque, telle que présentée dans notre corpus.

1. Inculquer aux enfants l'amour de la lecture

Parmi les raisons principales à l'origine de la création de bibliothèques enfantines figure le désir de permettre aux enfants de satisfaire un besoin fondamental, celui de la lecture. Les enfants éprouvent «naturellement» l'amour de la lecture. L'intérêt pour le livre est d'ailleurs perçu comme la marque d'une intelligence éveillée, ou du moins en éveil. Toutefois, ils ne lisent pas autant qu'ils le devraient, car parfois cet amour demeure inconscient ou, plus fréquemment, est entravé par des causes externes qu'il est nécessaire de combattre, par exemple l'influence du milieu ambiant. Les textes contemporains à la fondation des premières bibliothèques pour enfants foisonnent de passages éloquentes sur la nécessité de l'acte de lecture chez l'enfant :

Que ce soit pour enrichir son esprit, pour former son cœur, pour trouver son chemin dans la vie ou simplement pour occuper ses loisirs d'une manière utile, l'enfant éprouve le besoin de la lecture.

La lecture est une des conditions principales de l'acquisition de la culture : elle constitue graduellement les réserves de la mémoire; elle donne au jugement de la fermeté et de la souplesse; elle éveille, elle affine la curiosité de l'intelligence. De tous les moyens dont l'homme dispose pour se cultiver, il n'en existe pas de plus direct, de plus fécond que la lecture (Les Idées, 8^e vol., juillet-août, 1938, 86).

Le Livre est l'instrument par excellence de la culture; c'est par lui que nous apprenons la grande histoire de l'homme, c'est par lui que la Nation révèle sa figure, tantôt tragique, tantôt illuminée de gloire. C'est par le livre que nous parcourons les étapes de la quête de joie. Instrument de défense et de combat, les enfants doivent apprendre à manier le livre très tôt (Le Devoir; 13 mars 1948, 10).

La lecture est donc perçue comme une activité nécessaire pour être heureux, pour apprendre à penser, pour s'instruire, pour se perfectionner. Il est essentiel, si l'on veut venir à bout de la «sauvage inculture» et du «crétinisme invétéré» des Canadiens français, de donner le goût de la lecture aux enfants, et ce, dès leur plus jeune âge. C'est en effet dans la jeunesse que se prennent les habitudes de vie, bonnes ou mauvaises. L'enfant est considéré comme un être malléable, facile à influencer dans son comportement, au contraire de l'adulte dont les habitudes bien ancrées ne changeront pas.

L'enfant est une matière extrêmement friable, prête à recevoir et à garder l'empreinte de ses premières années. [...] il est possible d'ancrer chez les jeunes gens le goût de la lecture et, partant, de la réflexion, de la connaissance et du beau littéraire. Et l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre cette fin, c'est l'établissement des bibliothèques enfantines. [...] Les enfants réclament plus que des soins matériels; ne leur marchandons pas chichement le pain de l'intelligence (Le Devoir; 4 décembre 1943, 8).

Dans ce désir d'inculquer aux enfants l'amour de la lecture, les bibliothèques enfantines constituent un moyen idéal de suppléer aux carences de la famille et du milieu social en général. Elles permettent de contrecarrer l'effet néfaste des sorties fréquentes, des tribulations interminables dans les grands magasins, des longues et trop fréquentes randonnées en voiture, etc. La bibliothèque a l'avantage de maintenir l'enfant dans l'atmosphère des livres, de l'empêcher de se désaxer à chaque retour au foyer, de lui procurer ce calme mental relatif vu comme la condition première du rendement intellectuel. Les enfants de toutes les classes sociales peuvent donc y trouver bénéfice. Cependant, les textes de l'époque soulignent à grands traits le fait que ces établissements sont surtout nécessaires dans les milieux pauvres et ouvriers. Germaine Bernier le constate avec une régularité étonnante :

Pour tous ceux qui se sont préoccupés, d'une façon ou d'une autre, de la triste formation des enfants des faubourgs abandonnés à eux-mêmes, pour tous ceux qui se sont apitoyés sur la funeste influence de la rue sur tant d'enfants qui n'y dorment pas et c'est bien juste,

pour tous ceux-là qui ont plaint les enfants qui manquent de place pour jouer, à la maison, de terrains de jeux à l'extérieur ou de salles d'asile où se réfugier; pour tous ceux-là le succès de la bibliothèque des enfants est une grande satisfaction et un commencement d'espoir.

Que d'heures arrachées à la rue par ces salles de lecture! Quand il n'y aurait que cet avantage, il serait énorme.

La rue est si mauvaise école et tant d'enfants y traînent toutes leurs jeunes années, y recevant des empreintes qui ne s'effaceront jamais, aux points de vue tant moral qu'éducationnel, que toute œuvre qui contribue, plus ou moins, à soustraire l'enfant à cette ambiance détestable et appauvrissante mérite par ce seul fait la sympathie et l'aide de tous ceux qui s'intéressent au sort de notre société comme à l'avenir de notre peuple (Le Devoir, 3 décembre 1941, 5).

Ce pourquoi il faut louer particulièrement le Comité d'organisation des bibliothèques enfantines, c'est justement de les installer dans les quartiers les plus démunis de la ville où les enfants manquent même d'air pur, à plus forte raison d'horizon. En effet, si utiles qu'elles puissent être dans des quartiers aérés et cossus, les bibliothèques enfantines sont surtout à leur place dans les faubourgs, là où tant et tant d'enfants grandissent et s'étiolent en même temps dans la platitude et l'ennui, la laideur sous toutes ses formes, l'aveuglement sur toutes choses. Quand la famille et l'entourage ne peuvent rien ou si peu pour la formation morale et le développement intellectuel de l'enfant abandonné trop souvent à lui-même, c'est la lecture bien choisie et faite dans un endroit tranquille qui sèmera le bon grain et meublera en même temps cet esprit. Autrement, il tournera à vide et se trouvera disponible pour tous les mauvais conseils et tous les mauvais plans.

Donc, une salle de lecture pour les jeunes dans un faubourg, c'est l'auberge du conte qui sauve la vie au voyageur égaré, c'est la bonne école où tous les petits errants de la rue vont recueillir une alimentation saine pour leur esprit (Le Devoir, 7 novembre 1942, 5).

Quand on pense que toutes ces heures données à la lecture, à la musique, au dessin, au modelage, à l'audition des contes, à la contemplation des belles images des albums et des livres illustrés, quand on pense que toutes ces heures-là sont arrachées à la rue et à son action dissolvante, vagabondage, flâneries et rencontres dangereuses, mauvais exemples, désœuvrement, ennui, etc., oui, on peut répéter que cette œuvre est précieuse parce qu'elle sauve d'eux-mêmes les enfants que l'on avait, par la force des circonstances mais tout de même, abandonnés à la rue pour tous leurs loisirs et leurs congés (Le Devoir, 4 mai 1946, 5).

D'autres personnalités, notamment des politiciens et des écrivains, tiennent le même discours. Écoutons Léo-Paul Desrosiers, écrivain, conservateur de la Bibliothèque municipale et directeur de l'École de bibliothécaires :

Voyons, qu'est-ce que vous voulez que l'on fasse? Un enfant qui veut lire, est-ce que l'on va se dresser devant lui et lui dire : «Tu n'entreras pas?» Et lui expliquer : «Tu ne viendras pas parce que tu n'as pas des habits de grands prix?» Non. Si l'on était acculé à un choix, mais c'est juste ceux-là qu'il faudrait accepter avant les autres. Pourquoi? Mais parce que ceux-là, ils ont un besoin plus urgent que les autres de s'instruire, d'apprendre, afin de se construire plus tard une existence plus satisfaisante. Parce que ceux-là, si on ne leur donne pas de livres, personne ne leur en donnera; parce que si, ceux-là, on ne leur offre pas le plaisir des livres l'été, ils n'auront pas beaucoup d'autres plaisirs (Le Devoir, 13 septembre 1941, 1-2).

Du reste, le «peuple» fournit la majorité des «grands hommes», comme l'exprime explicitement Jean Lallemand, mécène dont la générosité fut en bonne partie à l'origine de la création de la *Bibliothèque des enfants* d'Hochelaga : «c'est souvent dans la classe et le quartier ouvriers que se recrutent les hommes de valeur dont le pays a besoin» (*Le Devoir*, 15 avril 1943, 5).

Les bibliothèques enfantines présentent d'autres avantages importants pour la formation intellectuelle, psychologique et morale de leurs jeunes usagers : elles aident les enfants à faire des progrès en lecture courante; elles constituent, quand le local s'y prête, un endroit idéal de tranquillité pour faire les devoirs et étudier; elles sont également un endroit où l'enfant apprend à respecter le livre. Par ailleurs, la collaboration entre les bibliothèques enfantines et diverses autres associations à vocation culturelle (entendre par là «celles qui s'adressent aux facultés humaines supérieures»), par exemple les *Amis de l'art*, le Jardin Botanique, les *Cercles des jeunes naturalistes*, l'*École de l'éveil*, etc., amène les jeunes à s'impliquer dans leur milieu et à multiplier les actions positives et valorisantes. Selon Germaine Bernier, «aimer le beau conduit presque toujours à aimer le bien» (*Le Devoir*, 4 mai 1946, 5).

Faire naître chez les enfants l'amour de la lecture est aussi un excellent moyen d'assurer l'épanouissement de la littérature canadienne-française :

Ne réussirait-on à inspirer qu'à 10 000 enfants le goût et l'amour de la lecture, le résultat serait beau et produirait plus tard les plus heureux fruits. Si, dans dix ans, les écrivains franco-canadiens disposaient de 10 000 lecteurs de plus? De dix mille personnes qui, parce qu'elles aiment les livres, travaillent à les répandre, à les faire aimer dans leur famille, dans leur entourage? (Les Idées, 8^e vol., juillet-août, 1938, 92).

Ce dernier élément est lié au fait que la culture apportée par la lecture entraîne généralement une amélioration de la condition socioéconomique qui, à son tour, laisse davantage de temps pour la lecture (il s'agit en quelque sorte d'un «cercle vicieux positif») :

La culture de l'esprit repose sur la richesse ou, du moins, l'aisance matérielle. L'homme se cultive dans la mesure où il a de l'argent et des loisirs. Si l'on réussit à élever le niveau intellectuel et moral des écoliers, il est vraisemblable qu'ils gagneront mieux leur vie, qu'ils accéderont plus facilement à l'aisance. Alors, ils pourront acheter des livres, ils auront des heures de liberté pour les lire (Les Idées, 8^e vol., juillet-août, 1938, 99).

Les bénéfices intellectuels et moraux engendrés, à plus ou moins long terme, par les bibliothèques enfantines sont présentés comme nombreux et inestimables :

Déjà les bienfaits éducatifs et culturels sont visibles, évidents, encourageants. Mais qui peut dire ce qu'il en sera dans dix ans, dans vingt ans? Merveilleux sans doute. En ce temps-là, on se plaindra probablement moins des auditoires apathiques ou incompréhensifs, du manque de goût pour les travaux et les choses de l'esprit, du manque aussi de lecteurs préparés à lire nos propres œuvres, nos écrivains, essayistes, romanciers, poètes, savants, etc. Si chacun des abonnés de la bibliothèque influence, comme il se doit, son milieu et sa famille, avec le temps nécessaire on devrait constater que le niveau intellectuel des classes populaires a monté de plusieurs crans (Le Devoir, 4 mai 1946, 5).

Chaque fois que je vois à la bibliothèque ces têtes d'enfants inclinées sagement vers les livres, j'essaye de faire mentalement le calcul des heures ainsi arrachées à la rue, au vagabondage ou à l'ennui pour tous ces petits. Ça c'est un des premiers avantages, il en est un autre, combien plus précieux encore, celui de l'éveil aux choses de l'esprit, éveil que l'on peut considérer comme une seconde naissance à cause de sa valeur et de ses bienfaits.

Parmi la masse des enfants qui passent chaque année à la bibliothèque ou à sa succursale de Rosemont, combien lui devront d'être devenus des cerveaux actifs ayant acquis la faculté et la facilité de penser et de réfléchir, des esprits déliés des entraves de l'inertie, de l'incurosité et capables d'orientation vers l'étude d'une science, d'un art ou simplement des problèmes humains, première base de toute culture (Le Devoir, 3 juillet 1943, 5).

Comment a-t-on pu se passer si longtemps de ce moyen de relèvement intellectuel? Ces enfants, en fréquentant la bibliothèque, prennent l'habitude de lire, le goût d'apprendre encore du nouveau; leur cerveau se meuble de connaissances, les classe, les soupèse. Et plus tard, ce sera autant de jeunes gens, puis d'hommes et de femmes, qui penseront, qui jugeront. Sans vouloir exagérer, car tous ne deviendront pas pour autant des «intellectuels», et compte tenu de leur milieu, plus ou moins propice, comme des capacités de leur esprit, variables à l'extrême, on peut dire que sera née cette curiosité intellectuelle qui nous fait aujourd'hui si cruellement défaut (L'Action nationale, XVIII, octobre 1941, 163-164).

2. Contrôler les lectures enfantines

Un second facteur déterminant de la création des bibliothèques québécoises pour enfants fut la nécessité d'exercer un contrôle sur les lectures enfantines, en combattant les «mauvais livres» et en faisant la propagande des «ouvrages sains». L'enfant et l'adolescent sont perçus comme étant de petits êtres fragiles et influençables qu'il importe de protéger de tout, y compris d'eux-mêmes :

Les enfants, pour leur part, sont extrêmement sensibles à l'influence des livres. Quand l'adulte s'amuse encore d'une idée, l'enfant déjà en vit. Elle s'enfonce dans son esprit et dans sa chair à des profondeurs que nous ne soupçonnons point; il sera difficile, par la suite, de l'en arracher (Collège et famille, vol. 2, n° 1, janvier 1945, 46).

Il importe, selon Germaine Bernier, de faire comprendre aux enfants qu'«un esprit, c'est un peu comme une cour, on n'y trouve que ce que l'on y met : de sales débris ou des fleurs, de la vulgarité ou de la beauté» (Le Devoir, 3 juillet 1943, 5).

Cette «croisade d'assainissement» (dixit le Cardinal Paul-Émile Léger) ira en s'intensifiant avec les années. Comme les intervenants engagés (fondateurs des bibliothèques enfantines, administrateurs, bibliothécaires, enseignants, etc.) ne dissimulent généralement pas leur volonté de combattre les «mauvaises lectures», il est relativement facile d'analyser le discours tenu à l'époque pour en repérer les motivations souterraines.

On y voit d'abord une volonté de maintenir et de consolider la religion catholique. Ce désir de lutte contre la «paganisation par l'imprimé» est particulièrement évident chez les membres du clergé. Ainsi, Henri Deslongchamps, curé de la paroisse d'Hochelaga, écrivait lors de l'ouverture de la Bibliothèque des enfants :

Le contact des enfants avec les livres [...] les élèvera au moins au-dessus d'un milieu souvent épris de médiocrité. Ainsi sera grandement favorisée la réaction nécessaire que doit accomplir la jeunesse, si la Bibliothèque des Enfants est fidèle à son devoir : mettre à portée des âmes non seulement des livres amusants et instructifs, mais surtout des livres qui placeront l'enfant sous l'influence des héros et des saints. Que progresse la Bibliothèque des Enfants et petit à petit, bien des âmes monteront vers une vie intellectuelle plus idéale et plus chrétienne! (Le Devoir, 7 mai 1938).

Cette thématique est aussi présente dans le discours de bon nombre de laïcs de l'époque, par exemple chez Claire Godbout, bibliothécaire, ou chez Marie-Claire Daveluy, écrivaine, bibliothécaire et fondatrice de l'École de bibliothécaires.

Le deuxième facteur sous-jacent au contrôle des lectures est la volonté de maintenir et de consolider la langue française, la culture et les mœurs canadiennes-françaises, de faire la promotion du nationalisme canadien-français et de l'auto-suffisance culturelle. Les bibliothèques enfantines sont considérées comme des «bastions avancés de notre patrimoine», gardiennes non seulement de la foi, mais aussi de la langue et de l'ensemble des traditions canadiennes-françaises. Elles peuvent et doivent servir à lutter contre les «influences étrangères». Les enfants constituent «l'âme de la nation» (ou «son sang», «sa chair», «sa moelle»); ils représentent également son avenir. Il importe donc de leur offrir des lieux où ils trouveront en abondance des livres français et surtout canadiens-français, notamment des ouvrages de folklore. Les passages abondent dans le discours de l'époque qui illustrent cette préoccupation :

Mais, alors, est-ce que partout l'on est assez soucieux d'imprégner l'esprit de nos enfants d'une estime convenable pour notre héritage français? Et si l'école, pour une raison ou une autre, manque son effet, ne serait-ce pas aux bibliothèques d'enfants qu'il appartiendrait de combler la lacune? (Arthur Maheux, Le Canada français, XXVIII(1), septembre 1940, 26).

La tâche présente [celle de l'établissement de bibliothèques enfantines] dont l'un des plus puissants et nobles motifs n'est certainement pas étranger à la crainte de frustrer les générations suivantes de la langue française, à nous transmise, avec tout ce qu'elle protège de traditions et d'aspirations spécifiquement françaises et canadiennes-françaises (Le Devoir, 23 avril 1942, 5).

Cette vision de la bibliothèque pour enfants est également exploitée dans la publicité puisque l'on invite le public à envoyer des livres pour enfants ou des souscriptions aux bibliothèques enfantines dans les termes suivants : «c'est une magnifique occasion qui vous est offerte d'être patriotes autrement qu'en paroles» (*Revue dominicaine*, vol. 47, n° 2, décembre 1941, 272).

Un autre volet du contrôle des lectures enfantines a trait à la volonté d'endocritinement et de lutte aux idéologies subversives. Cette question semble avoir revêtu une importance particulière, bien avant le début de la Guerre Froide. L'emploi que les pays totalitaires (Allemagne, Italie et surtout URSS) sont supposés faire des bibliothèques enfantines est constamment mis de l'avant :

Tous les gouvernements qui ont voulu bouleverser le monde et s'en assurer la domination se sont attaqués à l'esprit et au cœur de la jeunesse et l'on peut avouer que leur but a été en grande partie atteint (Le Canada, 22 octobre 1941, 2).

Il est souvent suggéré qu'il serait possible et même souhaitable de se servir des bibliothèques canadiennes-françaises pour enfants d'une manière semblable, à la fois pour prôner les «bonnes doctrines» et pour transformer les jeunes lecteurs en ennemis implacables des anarchistes, communistes, socialistes, marxistes, athées, etc. C'est entre autres l'opinion d'Hélène Grenier, bibliothécaire et professeure à l'École de bibliothécaires :

Il ne suffit pas de crier : «Chou!...» quand on dit : «Communisme, fascisme, nazisme» et mille autres choses en isme... Il faut pouvoir lutter, s'il y a lieu, et à culture égale. On ne saurait former une conscience populaire éclairée si on ne commence d'abord par former les enfants. C'est Lénine qui a dit : «Donnez-moi quatre ans pour enseigner aux enfants et ce que j'aurai semé ne pourra jamais être déraciné.» Ce que les maîtres du communisme ont parfaitement compris pour répandre leur doctrine de destruction, devons-nous donc l'ignorer, nous qui nous opposons à eux de tout notre christianisme? (Le Devoir, 12 mai 1938).

Enfin, derrière cette volonté de contrôler les lectures se cache également le désir d'influencer les parents par l'entremise de leurs enfants. Ce point englobe les trois thèmes précédents (religion, langue et culture, lutte idéologique), mais dans la mesure où les progrès réalisés auprès des enfants rayonneront dans leur milieu immédiat, atteignant frères et sœurs plus âgés et jusqu'aux parents. Le

quotidien *Le Devoir* éclaire dans cette optique la mission de la Bibliothèque des enfants d'Hochelega :

[...] l'unique but de l'œuvre : tirer l'enfant pauvre des dangers de la rue, l'instruire au moyen de saines lectures, atteindre même les chefs de famille qui, trop souvent, hélas! sont contaminés par des imprimés communistes (Le Devoir, 7 mai 1938).

Claire Godbout tient un discours semblable :

Ce livre d'enfant qui pénétrera au foyer, pour peu qu'on y jette un coup d'œil, il le retient et peut devenir l'occasion d'une plus large éducation esthétique, parce qu'il faut voir avec quel souci artistique, il se réalise très souvent. De l'image au texte qui invite par toutes ses savantes proportions, l'esprit ne fait qu'un bond et la formation intellectuelle et morale, la propagation religieuse, patriotique ou hygiénique qu'on voudra poursuivre, gagnera de proche en proche (Le Devoir, 23 avril 1942, 5).

Exercer un contrôle sur les lectures enfantines suppose évidemment de savoir distinguer les «bons ouvrages» des «mauvais ouvrages». Dans la lutte contre le libéralisme intellectuel et la licence littéraire, tous les ouvrages sont *a priori* suspects. Certains genres, toutefois, sont nettement plus condamnables que d'autres : romans policiers ou de détective, du type *Arsène Lupin* ou *Sherlock Holmes*, petits romans à dix sous, «comics» (voir section ultérieure), romans roses, etc.

De manière générale, les livres de vulgarisation scientifique et les revues éducatives doivent être privilégiés, car ils sont plus sérieux, plus instructifs. Le discours est ici identique à celui concernant les lectures pour adultes. Toutefois, des réserves s'appliquent même sur le choix de ces ouvrages :

Ces livres impliquent la vulgarisation scientifique; or celle-ci n'est pas sans danger, surtout quand l'auteur se permet de dépasser son rôle et d'exposer à la légère des conclusions d'ordre philosophique. L'expérience montre qu'il existe des livres d'enfant, sur l'astronomie ou la vie, qui peuvent fort bien déposer au cœur du jeune lecteur toutes les semences qui feront de lui plus tard, inconsciemment, un parfait matérialiste, impénétrable aux idées de miracle ou de surnaturel (Boulizon, 1957, 57).

Le «bon livre» présente des caractéristiques bien définies. Il doit être distrayant et procurer l'enchantement, l'évasion lointaine, l'aventure, la découverte de la Nature; il doit également répondre au besoin d'émotions fortes, au goût du risque, au besoin du jeu, au goût pour l'action. Il doit provoquer le libre jugement de l'enfant et l'aider à trouver son orientation profonde, sa vocation, sa vie, son idéal. Il ne doit pas être vulgaire, amoral ou négligé. Un «vrai» roman pour jeunes doit présenter une intrigue originale et bien construite, des situations vraisemblables

et logiquement développées, des caractères vivants et naturels. Il doit être écrit en bon français, avec des dialogues faciles, mais sans condescendance de style. Le sujet doit intéresser le public visé, tout en étant d'une vérité universelle. Les livres traitant de thèmes spécialisés (vulgarisations historique, géographique, scientifique) ne doivent renfermer que des renseignements exacts, qui montrent qu'ils correspondent à des recherches; ces renseignements doivent être présentés de manière claire et logique.

Toutes ces considérations mettent en évidence l'existence d'une volonté indubitable de contrôle, de réduction au silence de toute critique et de tout discours «alternatif». Cette problématique est résumée de façon assez instructive dans un passage d'un article de Claire Godbout :

Se servir de cet aimant [le livre] pour présenter à l'enfant tout ce qu'il doit apprendre, pour l'informer de tous les sentiments et de toutes les habitudes que nous lui voulons voir acquérir; voilà bien le but des bibliothèques scolaires et enfantines. C'est subordonner l'éducation et l'enseignement à la psychologie des prédilections enfantines (Le Devoir, 23 avril 1942, 5).

3. La bibliothèque publique comme complément de l'enseignement scolaire

On pourra tout faire pour l'école, pour le lycée ou l'Université, si après il n'y a pas de bibliothèque, on n'aura rien fait.
Jules Ferry (dans Chartier et Hébrard, 1989, 77).

Le discours sur la bibliothèque pour enfants à cette époque présente aussi un troisième objectif pour celle-ci, qui consiste à la fois à compléter les bibliothèques scolaires et à servir avec ces dernières de supplément à l'enseignement reçu en classe. La bibliothèque, scolaire ou enfantine, devient dans cette optique partie intégrante du système d'éducation. En conséquence, tout comme l'école dont elle constitue l'auxiliaire et le prolongement, la bibliothèque doit être soumise au principe de la professionnalité, c'est-à-dire relever du contrôle du clergé catholique ou protestant. Cette idée est fort présente dans le discours de l'époque.

Longtemps considérées, dans certains milieux, comme un divertissement pur et une diversion au travail scolaire, les bibliothèques sont désormais perçues comme des instruments efficaces de développement intellectuel et moral. L'enfant qui n'acquiert pas l'habitude de la lecture dès ses jeunes années progressera

beaucoup moins vite et ne tardera pas à rétrograder en sortant de l'école. De plus, comme le livre de classe est vu par l'élève comme un effort imposé de l'extérieur, ce dernier prendra tout naturellement un plus grand intérêt à des lectures apparemment sans rapport avec les études scolaires. Certaines notions, même arides, feront donc beaucoup mieux leur chemin vers les esprits et les cœurs enfantins si elles sont lues dans un livre appartenant à la bibliothèque plutôt que dans un manuel de classe. D'où l'importance des bibliothèques comme complément de l'école :

En ces temps difficiles il importe que les enfants soient mieux préparés que jamais à la dure lutte pour la vie qui les attend. Une instruction solide est la meilleure base à apporter à toute préparation. Et pour que l'instruction soit solide, il ne suffit pas de l'enseignement de l'école. L'enseignement est une semence qui doit être jetée en bonne terre. La lecture, même par simple distraction, est un ferment qui fera germer plus facilement dans l'intelligence les fruits de l'enseignement. À plus forte raison si le choix des livres est approprié, comme c'est le cas d'une bibliothèque spécialement organisée à l'intention des enfants (Le Canada, 26 avril 1940, 2).

C'est un fait incontestable, on admet aujourd'hui que les manuels ne suffisent plus; les livres de lecture font partie de l'enseignement au même titre que les manuels, les pupitres et les tableaux noirs; l'étude des manuels, si importante et si nécessaire soit-elle, est reconnue insuffisante à la culture des élèves; on a recours alors à des volumes, qui servent de lectures supplémentaires (Maurice Lebel, L'Action nationale, 15(6), 1940, 406).

Par ailleurs, les bibliothèques enfantines possèdent des qualités intrinsèques qui les amènent à compléter avantageusement les bibliothèques scolaires. Ces dernières, en nombre insuffisant à cause des difficultés financières des écoles, ne desservent, par définition, que les élèves de l'établissement concerné, ce qui les rend inaccessibles à ceux (la majorité) qui quittent l'école avant l'âge de dix-sept ans. De plus, les bibliothèques scolaires ne sont ouvertes que durant les heures de classe, et l'enfant les perçoit comme trop liées au système scolaire pour s'y sentir véritablement attiré. Les bibliothèques enfantines, pour leur part, sont ouvertes à tous et leur caractère «indépendant» les rend d'autant plus attrayantes. Selon un article du journal *Le Canada* :

L'enfant vient y chercher dans un décor agréable, accueillant, réalisé pour lui, les livres qui nourriront son esprit et son cœur et qui l'humaniseront. Grâce à la direction éclairée du personnel, le choix des lectures sera dirigé en raison de l'âge, des dispositions naturelles et des besoins de chaque petit lecteur. Au début, l'enfant consommera des images qui ouvriront son intelligence à l'observation, aux sens des couleurs, de l'harmonie; il apprendra à son insu à connaître et à aimer la nature qui l'entoure : arbres, animaux, fleurs, etc. Plus tard, il vivra l'histoire de son pays, celle de ses voisins, les grandes joies de la nature. Ses lectures serviront ainsi de complément à ses études, mais toujours à son insu (Le Canada, 22 octobre 1941, 2).

4. Lutte contre certains loisirs, notamment les «comics»

Un dernier élément doit être mentionné concernant les objectifs des bibliothèques enfantines en émergence. Celles-ci venaient apporter un soutien appréciable au combat acharné que menaient les autorités civiles et religieuses contre certaines formes délétères de loisirs qui, notamment dans les classes populaires, faisaient une sérieuse concurrence à la lecture : radio, cinéma, sports et, plus tard, télévision. Il était nécessaire, en fait, de contrecarrer l'action «dissolvante» et «démagogique» de ces activités et de combattre «l'instabilité et la passivité entretenues par la radio et le film» (*Le Devoir*, 23 avril 1942). Les bibliothèques enfantines furent donc créées dans le contexte d'une «réforme morale» visant à «apprendre à l'homme moderne que les plaisirs ont une hiérarchie» (*Le Canada*, 4 décembre 1937).

Un des éléments de cette thématique mérite une analyse soutenue, tant il semble avoir constitué un des *leitmotive* fondamentaux du discours officiel sur la lecture des jeunes à cette époque, et avoir puissamment contribué à la fondation des bibliothèques enfantines. Il s'agit de l'offensive en règle, souvent virulente, menée contre les publications connues sous le nom de «comics».

Le terme générique «comics» englobe les journaux américains illustrés, leurs correspondants européens et les traductions ou adaptations locales qui en sont faites. Ce genre de littérature revêt souvent la forme du feuilleton et se vend quelques sous dans les kiosques de revues, livres et journaux, dans les restaurants et magasins, à la gare, etc. En dépit de leur nom, ces publications ne sont guère «comiques»; il s'agit plutôt, en fait, de «crimes comics». Leur popularité est phénoménale, se traduisant par des ventes de plusieurs millions d'exemplaires chaque semaine. Les «comics» constituent la principale – sinon la seule – activité de lecture de beaucoup de jeunes.

Ces publications, constituant un pur produit «étranger», échappent de ce fait à tout contrôle. On comprend donc facilement que cet engouement n'ait cessé de préoccuper les intervenants du milieu. Les termes utilisés pour qualifier ces illustrés sont éloquentes : «flot monstrueux», «imprimés malsains et déformateurs», «publications vulgaires, obscènes, érotiques», etc. On leur reproche entre autres : «divers crimes décrits en détail», «caricatures, annonces et textes sensuels», «nudisme, réclame de mauvais livres», «romans idiotement sentimentaux», «romans excitants et sensuels», «réalisme morbide, photos suggestives», «descriptions de suicide», «tendances communistes et révolutionnaires», «farces et caricatures osées», etc. (Paul Guay, L'art d'abrutir le peuple, *Lectures*, 1, 3, novembre 1946).

Les citations illustrant cette lutte contre les «comics» ne manquent pas. Ainsi, Claire Godbout qui, jouant sur les vieilles peurs, ne craint pas d'affirmer que : «Les cultes de *Tarzan*, du *Surhomme* et de *Mandrake le Magicien* auront bientôt fait, en dépit des efforts tentés en d'autres domaines, de liquider nos traditions et notre mentalité canadienne-française» (Causerie donnée par Claire Godbout, de la bibliothèque publique de Trois-Rivières, lors de la deuxième séance d'étude du sixième congrès annuel de l'ACBF tenu en octobre 1950). Le bibliothécaire Raymond Tanghe parle, quant à lui, de «grève de la lecture» lorsque les jeunes lecteurs «[...] se plongent dans le néant des *comics*, des niais *supermen*, des fadaises multicolores» (*Pour un système cohérent de bibliothèques au Canada français*, 11). Hélène Grenier, elle aussi, fustige «ces publications étalées sans vergogne aux kiosques de journaux et que les adolescents se signalent les uns aux autres en rougissant, quand ils en sont encore capables» (*Bulletin de l'ACBLF*, 1(2), juin 1955, 7).

5. Moyens utilisés pour l'atteinte de ces objectifs

Pour que les bibliothèques enfantines puissent pleinement atteindre les objectifs ayant présidé à leur fondation, il leur fallait naturellement avoir la clientèle la plus nombreuse et la plus assidue possible. Plusieurs tactiques furent employées à cette fin.

Tout d'abord, il importait d'avoir des locaux appropriés, surtout lorsque la bibliothèque enfantine était intégrée dans une bibliothèque publique. Les enfants se sentant quelque peu dépaysés dans les salles fréquentées par les adultes (où ils gênent ces derniers), il était nécessaire de leur réserver des salles particulières. Les adolescents posaient ici un problème supplémentaire. Présentés comme étant, de par la psychologie de leur âge, les plus «irréductibles aux courants disciplinés et sains», ces lecteurs ne semblent à l'aise ni dans les bibliothèques pour enfants ni dans celles pour adultes. Il fallait donc prévoir pour cette clientèle, outre un personnel spécialisé, des locaux séparés de ceux des plus jeunes.

Ensuite, il fallait rendre la bibliothèque attirante auprès des enfants, en faire un lieu attrayant et vivant. Comme le dit si bien Germaine Bernier :

C'est en plaisant [que la bibliothèque] saura inspirer le goût du savoir à ceux qui y viennent en curieux. [...] Une salle, dont les murs plus ou moins frais, l'éclairage misérable, le manque de confort et le manque de bibelots intéressants, - tels que plantes vertes, cartes géographiques, gravures jolies, - inspirent la monotonie et l'ennui, n'attirera pas et ne retiendra pas les enfants qui ne sont pas déjà attachés aux livres (Le Devoir, 13 novembre 1943, 5).

Laurette Toupin, bibliothécaire en milieu scolaire et professeur à l'École des bibliothécaires, fournit de nombreux conseils sur la façon d'aménager les bibliothèques pour enfants (Toupin, 1947). Elle suggère entre autres des murs de couleurs claires, de préférence chamois ou vert pâle, ainsi qu'un plafond ivoire ou crème. Ces murs doivent comporter de nombreuses ouvertures permettant à la lumière d'entrer à flots; il faut également installer des plafonniers à diffusion indirecte de la lumière en vue des jours de pénombre et de la lecture en soirée.

La décoration d'une bibliothèque pour enfants doit être particulièrement soignée et étudiée. Les murs seront ainsi ornés d'illustrations inspirées de contes de fées et de la vie enfantine, en ayant soin d'éviter les images surchargées de détails. Quelques plantes vertes agrémenteront également le décor. On doit de plus trouver à la bibliothèque des incitations à la lecture comme des listes des livres récents ou des expositions d'ouvrages. Le bibliothécaire doit savoir regrouper dans un endroit spécial, à l'occasion d'un événement particulier, de la visite d'un personnage, d'un débat ou d'un concours, les ressources disponibles à la bibliothèque sur ce sujet. Laurette Toupin conseille par ailleurs de relier les livres de couleurs claires et variées, et de les disposer de façon «artistique», c'est-à-dire dans un désordre apparent, sans souci de la nuance ni du format. Les livres retenus pour la collection, en plus de leur valeur morale et intellectuelle irréprochable, doivent être riches en images, en couleurs, en textes aérés et faciles à lire. Elle conseille d'éviter les illustrations en noir et blanc et les images triviales ou grotesques, susceptibles d'affecter le système nerveux infantin.

La classification des livres présente un intérêt particulier, qui va au-delà de l'aspect convivial de la bibliothèque. Une «bonne classification» des ouvrages permet aux jeunes de ne pas se cantonner à des genres de lecture flattant leur «goût mal informé» ou, pire encore, leurs «instincts». Pour classer les collections, divers systèmes, généraux ou spécialement adaptés aux bibliothèques de jeunesse, peuvent être employés. Laurette Toupin conseille le système décimal de Dewey, d'autant plus que ce dernier, de par son organisation en grandes classes «logiques», permet de faire effectuer aux jeunes lecteurs le cycle complet des lectures convenant à leur âge : religion, éducation, grammaire, science, techniques, beaux-arts, littérature, géographie-histoire-voyages-biographies.

Plusieurs des tactiques mentionnées plus haut furent du reste employées dès l'apparition des premières bibliothèques enfantines. Ainsi, la Bibliothèque des enfants, dès sa création, offrit aux regards des passants des vitrines parées d'images, de fleurs, de papillons, de poissons dans un aquarium, d'oiseaux dans une cage,

de livres, de dessins d'enfants. Elle put par la suite s'enorgueillir d'un jardin où les enfants pouvaient faire leurs lectures. De même, elle comportait nombre de pancartes et d'affiches tenant les jeunes au courant de ce que l'on faisait pour eux et donnant quelques conseils de lecture aux jeunes bibliophiles : faire un brin de toilette avant de venir à la bibliothèque, se savonner les doigts sous le robinet avant de toucher aux livres, ne pas manger en lisant, tourner les pages avec précaution, ne pas tourner les pages avec le pouce mouillé de salive, couvrir les livres avant de les apporter chez soi, etc.

Par ailleurs, les bibliothèques enfantines ne demeurèrent pas longtemps de simples dépôts de livres. Elles offrirent bientôt toute une gamme d'activités qui les transforma rapidement en véritables centres de culture, ou tout au moins d'initiation artistique. Une des réalisations les plus intéressantes à cet égard, empruntée à la tradition anglo-saxonne, fut l'*heure du conte*. On la retrouve dans la plupart des grandes bibliothèques enfantines de l'époque : Bibliothèque des enfants, Bibliothèque municipale, Bibliothèque de Trois-Rivières. Ces séances, où les bambins étaient parfois invités à mimer les histoires racontées en personnifiant, déguisés, le Chat Botté, Cendrillon, le Petit Chaperon Rouge ou Grisélidis, connaissaient une immense popularité :

Si des enfants marchent déjà de grandes distances pour venir voir à leur aise des albums d'images, que d'autres vont marcher tout autant pour retrouver «leur conteur». La plupart des petits sont si avides d'histoires et si peu de parents ont le goût, le temps ou le talent pour en raconter que l'on comprend facilement la vogue déjà grande du conteur (Le Devoir, 3 décembre 1941, 5).

Dans plusieurs bibliothèques, les enfants étaient également invités à suivre des cours se rapportant à divers domaines pratiques ou artistiques : dessin, moulage, botanique, etc. À la Bibliothèque des enfants, à partir de 1943, des cours de dessin, d'artisanat et de peinture furent ainsi dispensés tous les samedis de l'année scolaire. Ces activités étaient entièrement gratuites, la Bibliothèque fournissant le matériel requis : pinceaux, couleurs et papier. Les leçons, qui visaient à «développer les talents à l'état latent», étaient complétées par des cours d'initiation à l'art, ces derniers étant eux-mêmes illustrés par des projections lumineuses. Germaine Bernier accorde un appui sans équivoque à ces activités :

Je ne sais si j'ai l'emballage trop facile, mais je trouve cette initiative, comme celle de l'heure du conte d'ailleurs, vraiment merveilleuse. Apprendre à manier pinceaux et couleurs, c'est comme apprendre à mettre ses pensées en ligne et en ordre, sur une belle feuille de papier blanc, c'est exaltant. Et je vois tous ces enfants rentrer au foyer dans le crépuscule terne des faubourgs, mais rapportant de la bibliothèque des souvenirs de couleurs et d'art, des

noms d'artistes qui reviendront peut-être dans leurs rêveries, des désirs de travail et de fidélité à la tâche commencée, des élans vers la beauté (Le Devoir, 13 novembre 1943, 5).

On organisait de plus des projections de films «éducatifs», dans l'espoir de donner aux jeunes le goût de faire des lectures sur les sujets abordés, ce que nombre d'entre eux n'auraient songé à faire si l'image n'avait tout d'abord éveillé leur curiosité. Dans la même optique, on organisait des causeries sur l'histoire de l'art, l'histoire naturelle, les arts et métiers - cette dernière catégorie visant ouvertement à contribuer à l'orientation professionnelle des petits abonnés -, etc. De nombreuses autres activités avaient lieu : chants, rondes, spectacles de mimes, audition de disques, concours de dessins, de cartes de Noël, de construction de crèches, concours littéraires, etc. Les grandes dates du calendrier, surtout les fêtes religieuses, étaient abondamment soulignées, par exemple par la visite du Père Noël. Diverses associations à vocation culturelle ou artistique virent également le jour à l'intérieur des bibliothèques enfantines : la Bibliothèque des enfants, notamment, comportait un Cercle de jeunes philatélistes et un Comité d'éveil à l'art.

Enfin, il convient de mentionner un dernier élément dans la liste des stratégies employées pour assurer le succès complet des bibliothèques enfantines : la publicité. Une collaboration constante eut toujours lieu à ce sujet entre les comités de publicité des différentes bibliothèques et les journaux, les revues, les stations de radio et de télévision. Léo-Paul Desrosiers, notamment, eut souvent recours à des causeries radiophoniques et à la presse écrite pour faire connaître l'œuvre enfantine de la Bibliothèque municipale, la défendre, en assurer le développement. Voici quelques extraits caractéristiques :

Un après-midi, par hasard, on s'avance par là. Pas de bruit. Rien. On marche dans le grand édifice un peu silencieux comme une chapelle. On jette un coup d'œil par la porte qui se présente. Et soudain on voit. Sait-on quel spectacle saisissant est celui d'une centaine d'enfants plongés dans des livres? Mais non; on ne s'y attend pas et l'émotion heurte brusquement comme la pierre d'une fronde.

La tête dans les mains, les coudes appuyés sur la table, adossés au fond du fauteuil, dans mille attitudes, dans mille poses, toutes gracieuses, ils sont là, rivés à leurs livres, absorbés; ils dévorent des yeux les images, les légendes. Ils suivent les contes, les histoires; et cette tension, cette attention composent une atmosphère. On va et vient, ils ne nous voient pas, ils ne nous entendent pas, ils sont partis, ils habitent le pays des fées, des héros.

[...]

On dit que vous [les enfants] n'aimez pas la lecture. Vous a-t-on vus entrer en troupeau, courir vers la salle, vers les livres, danser votre danse du cannibale devant les albums?

Vous a-t-on vus durant les heures où, penchés sur l'imprimé, vous absorbiez comme l'éponge l'eau des connaissances? Et depuis que les classes sont commencées, vous a-t-on vus revenir un peu après quatre heures, vous heurter au gardien, redescendre les marches? (Le Devoir, 13 septembre 1941, 1-2).

6. L'enfant, la bibliothèque et le bibliothécaire

Incontestablement, le discours confirme que les enfants apprécient énormément les bibliothèques. Leur haut taux de fréquentation en témoigne. Un concours organisé par la Bibliothèque des enfants d'Hochelaga et visant à savoir «pourquoi les enfants aiment la bibliothèque» obtint des réponses comme «[la bibliothèque] nous aide à mieux travailler», «c'est plus amusant que de traîner dans la rue», ou «on a de meilleures places à l'école». (Il est vrai que les habitués des salles de lecture se révèlent souvent, en effet, les premiers de leur classe.) Un jeune enfant de six ans profita de l'occasion pour exprimer le sentiment général et adresser à sa bibliothécaire cet aveu touchant : «Je vous aime de tout mon cœur» (cité dans *Le Devoir*, 5 juillet 1941, 12). Germaine Bernier, à propos de la Bibliothèque des Enfants, observe au début des années quarante que «[...] les sceptiques et les pessimistes qui prétendaient que les enfants d'un tel quartier n'auraient que de l'indifférence pour les livres, ces prophètes de malheur se sont tout simplement trompés» (*Le Devoir*, 3 juillet 1943, 5)

Alvine Bélisle, bibliothécaire très engagée dans le domaine des bibliothèques de jeunes, a croqué sur le vif certains comportements des petits abonnés de ces établissements :

Les petits, comme toujours, apportent avec eux, le moment de détente, la minute de gaieté. Chaque nouveau qui se présente au comptoir pose un problème à la bibliothécaire. Il est gêné ou fantasque. Un nous dit : «Mademoiselle, je voudrais m'abonner»; un autre : «Je voudrais m'abandonner»; un autre : «Combien ça coûte pour s'abonner à la Bibliothex?» et ainsi de suite...

C'est une véritable leçon de psychologie que de regarder les petits fouiller – je dis bien fouiller – sur les rayons et dans les albums. Tous les jours, quelques-uns découvrent l'Amérique. Chacun réagit selon son tempérament. Le bilieux garde pour lui la science nouvellement acquise. Le sanguin s'empresse de dire à la société ses découvertes. Le lymphatique, qui par hasard s'est laissé entraîner dans une telle aventure, écoute, confortablement installé, les propos de tous ses compagnons; il a feuilleté sans intérêt un album pris au hasard. Pourquoi tout ce bruit, tant d'excitation? Lui, il économise ses forces. Aucun élan, aucune flamme! [...] (Lectures, juin 1949, 617).

Et dans un article du *Devoir*, Joseph Brunet, alors Directeur des Études de l'École de bibliothécaires, vient compléter ainsi cette vision de l'enfant à la bibliothèque :

L'enfant, jusque vers l'âge de seize ans, est un petit être tout débordant de vie exubérante. Sans cesse en mouvement, actif, agité, il aime le bruit, la lumière, les couleurs vives, les contrastes violents, voire choquants, les détails, les situations ridicules. Voulons-nous le captiver, présentons-lui des faits concrets, bien définis. Esprit pratique, il a quand même le goût du merveilleux, de l'irréel, du baroque. Rien ne l'étonne. L'enfant aime le livre fait à son image ; il y revient avec avidité, avec joie (Le Devoir, 30 novembre 1945, 10).

Par ailleurs, les habitudes de lecture des enfants sont relativement bien documentées dans la presse générale et spécialisée de l'époque. Le choix de lectures que font les enfants est considéré comme une clé (ou un miroir) de la vie intérieure. Ils ne tardent pas également à fréquenter assidûment les salles de référence, soit pour préparer des devoirs, soit pour effectuer des recherches personnelles. On se réjouit régulièrement du fait que les enfants, qui ne lisent habituellement à leurs premières visites que les albums et les bandes dessinées, se mettent rapidement «d'eux-mêmes et grâce à l'intelligente direction de la bibliothécaire» à des «lectures plus sérieuses et instructives».

Il est intéressant de constater que dans la vision de l'époque, le bibliothécaire est effectivement perçu comme la clé de voûte de la bibliothèque enfantine. Ses tâches sont nombreuses et complexes : il doit mettre en évidence le rôle fondamental que la bibliothèque est appelée à jouer dans la formation intellectuelle, morale et sociale de l'enfant et de l'adolescent; il doit veiller à ne pas «léser la santé intellectuelle et morale des jeunes»; il doit mettre en valeur les richesses et les beautés de son établissement, etc. Pour cela, il doit posséder un certain nombre de qualités, innées ou acquises. Dans son ouvrage, Laurette Toupin dresse une liste de ces aptitudes qui semble fort révélatrice des conceptions de l'époque (elle met l'accent sur le bibliothécaire scolaire, mais ses observations valent aussi certainement pour tout bibliothécaire d'enfants).

Formation et qualités intellectuelles – Le bibliothécaire d'enfants doit d'abord être d'une grande culture générale. De plus, il doit posséder une importante formation technique, acquise par un enseignement théorique et pratique (on ne naît pas bibliothécaire, et l'expérience seule ne saurait suffire). Cette formation doit couvrir tous les aspects des bibliothèques, depuis le choix et l'aménagement du local jusqu'à la manière de réparer les livres, et être couronnée par une spécialisation dans le domaine des bibliothèques pour enfants. Elle doit être dispensée par une

école professionnelle reconnue. Par ailleurs, le bibliothécaire pour enfants doit être parfaitement au courant de la littérature enfantine et des nombreuses bibliographies de livres d'enfants produites par les spécialistes. Il doit ressentir un amour profond de la lecture et plus particulièrement des livres pour enfants : «Inutile d'espérer faire naître, chez les jeunes, l'amour des livres offerts à leur curiosité, si, dans sa jeunesse, on n'a pas soi-même lu et relu des livres semblables, si on ne les a pas aimés» (p. 23). Il doit, enfin, présenter les qualités intellectuelles suivantes : sens psychologique et pédagogique, jugement sain, tact, mémoire tenace et présente, curiosité encyclopédique et (très important) le sens de l'ordre.

Qualités morales – Le bibliothécaire pour enfants doit être conscient de l'importance de sa mission. Il doit éprouver l'amour des jeunes et une vive sympathie pour tout ce qui les intéresse. Il doit également faire montre de charité, d'entrain, d'enthousiasme, de patience, de courtoisie, de désintéressement, d'abnégation, d'altruisme, de serviabilité et s'efforcer d'être, dans la mesure du possible, d'une humeur toujours égale...

Conduite à l'égard des enfants – Le bibliothécaire de jeunes doit être capable d'adopter une attitude de camaraderie intellectuelle, faite d'une heureuse communication des mêmes enthousiasmes, des mêmes intérêts, des mêmes goûts. Bannissant la sentimentalité et le favoritisme, il doit pouvoir donner à chaque élève sa sympathie, sa compréhension et son expérience, sans se laisser influencer par les avantages physiques ou intellectuels. Conservant le sourire, il agira toujours avec une politesse commandant le respect et prévenant les familiarités.

Le bibliothécaire fera régner, autour de sa personne, une atmosphère de gaieté discrète, d'intimité et de bienveillance. L'élève se laissera gagner par l'aménité de ces manières; il en arrivera à regarder la bibliothèque comme son chez soi, où il revient d'instinct et avec plaisir, et où il peut évoluer à l'aise et sans contrainte; et il verra, dans le bibliothécaire, le guide compétent, le conseiller dévoué, l'éducateur impartial de ses jeunes années (Toupin, 1947, 23).

Rapports avec les supérieurs, les collègues, etc. – Le bibliothécaire pour enfants doit faire connaître à ses collaborateurs les dernières acquisitions et les récents articles de revue se rapportant aux intérêts de chacun. Il doit également les informer de tout nouveau service offert ou de tout changement apporté à la bibliothèque, par exemple concernant l'horaire ou les règlements. Il doit savoir, si besoin est, organiser des initiations à la bibliothèque. En somme, il doit exceller à convaincre les gens impliqués de la nécessité de la bibliothèque dans l'accom-

plissement de leur tâche, de façon à en faire des hôtes assidus, puis des amis dévoués et des apôtres convaincus. Ici aussi, son attitude doit toujours demeurer serviable, prévenante et humble. Le bibliothécaire pour enfants doit également participer à de fréquentes réunions professionnelles, de façon à mettre ses expériences en commun avec celles de ses pairs pour le plus grand bien de tous.

Bref, si un bon bibliothécaire de jeunes doit indubitablement posséder des qualités de technicien, il ne doit cependant pas s'y limiter. Il lui faut également acquérir une grande expérience psychologique et pédagogique des enfants et adolescents, une culture approfondie, surtout en ce qui concerne la littérature enfantine, ainsi qu'un profond amour des livres et l'habitude d'en faire des analyses et des appréciations. Le bibliothécaire pour enfants doit en outre être conscient du fait que tel livre peut convenir parfaitement à tel enfant ou adolescent et constituer un frein, voire un poison, pour tel autre. Il doit donc toujours évaluer les choix d'un lecteur en fonction de la personnalité de celui-ci. Il lui faut toutefois être capable de s'effacer devant l'enfant, et tâcher d'éviter autant que possible d'interdire de façon péremptoire, puisque le choix d'un livre est pour le jeune lecteur l'occasion de faire l'apprentissage de sa liberté. Comme sa tâche consiste à mettre en contact les lecteurs et les livres, et à assurer à ces derniers un rendement maximum, il doit savoir créer une atmosphère; et peut-être surtout, il doit vouloir être un animateur.

Savoir que tel livre se classe sous telle rubrique et sous tel chiffre, c'est bien. Mais connaître les livres, les aimer, savoir lesquels sont bons et lesquels mauvais [...] c'est mieux - et même beaucoup mieux! (Les Idées, 8^e vol., juillet-août 1938, 99).

Conclusion

Comme l'affirme Geneviève Patte (1987) : «Le développement des bibliothèques enfantines est lié d'une façon très étroite au développement des bibliothèques publiques en général» (p. 291). Or au Québec les bibliothèques publiques ont mis du temps à démarrer. Mais à la différence des bibliothèques en général où le discours conservateur dominant à l'époque semble avoir joué un rôle important dans l'ensemble des facteurs ayant freiné leur développement (Savard, 1996), c'est plutôt l'inverse qui est observé dans le cas des bibliothèques pour enfants. Ici – les mentalités ayant eu le temps d'évoluer – le discours a plutôt favorisé l'éclosion des bibliothèques enfantines. Même si une certaine volonté de contrôle des lectures est toujours présente, le schéma discursif est résolument positif. Si

les bibliothèques pour enfants ont mis du temps à se développer au Québec, c'est donc en bonne partie à cause du retard qui a affligé les bibliothèques publiques en général.

Cependant, ce retard est aussi tributaire de la conception, héritée de certaines traditions européennes, que l'on se fit durant des décennies de l'enfant et de la lecture enfantine. Le premier fut trop longtemps perçu comme un adulte en miniature, sans caractéristiques propres, et on sait que Rousseau, par exemple, considérait la seconde comme un fléau. Pour voir le jour, les bibliothèques enfantines demandent certaines conditions (situation politique «démocratique», reconnaissance des droits de l'enfant, etc.) qui furent assez longues à s'implanter en terre canadienne-française.

Les premières bibliothèques qui apparurent (d'abord dans la communauté anglophone puis chez les francophones) furent généralement le fruit d'efforts bénévoles, presque toujours d'inspiration féminine d'ailleurs. En dépit de difficultés matérielles constantes, d'un certain manque de soutien de la part des autorités et de la dure lutte qu'elles eurent à mener contre la méfiance, l'ignorance et l'apathie d'une bonne partie de la population, les bibliothèques enfantines remportèrent auprès de leur jeune public un succès immédiat et qui ne se démentit jamais. Elles eurent également, de tout temps, l'appui de professionnels comme les bibliothécaires, les enseignants, les écrivains. Ces gens ont recours, dans les textes de l'époque, à toute une collection de vocables dithyrambiques pour les désigner : œuvre admirable, œuvre précieuse, [œuvre] conçue dans une pensée patriotique, œuvre attachante entre toutes, œuvre méritante, œuvre magnifique, œuvre indispensable, bienfaisante initiative, fructueuse initiative, belle initiative, geste vraiment démocratique, mérite exceptionnel, etc.

Comme nous l'avons démontré, de nombreuses raisons expliquent la création de ces bibliothèques. Plusieurs de celles-ci sont fort louables : désir de faire naître chez les enfants l'amour de la lecture, de suppléer aux carences du milieu socio-culturel (plus particulièrement dans les quartiers ouvriers), d'augmenter le niveau intellectuel et moral des enfants et conséquemment celui de l'ensemble des futures générations, de corriger les erreurs du passé, de compléter la formation académique et de fournir un complément aux bibliothèques scolaires, d'entretenir le sentiment national et l'attachement à la langue française, etc.

Il est d'autres motifs, toutefois, qui relèvent davantage de la volonté de contrôle mentionnée précédemment. Puisqu'il existait de «bons» et de «mauvais» ouvrages, de «bonnes» et de «mauvaises» revues, les bibliothèques enfantines, œuvres d'apostolat, servirent d'instrument pour renforcer le pouvoir religieux et les idéologies en place, pour influencer les parents, de même que pour lutter contre certains types de loisirs. Cette récupération s'inscrivait, du reste, dans un courant universel (les Américains, par exemple, menaient également une lutte acharnée contre le phénomène des «comics»). Les pouvoirs établis ne restent jamais passifs devant les activités des disséminateurs d'idées «subversives» et les moyens leur servant de véhicules. *Le Canada français* ne fit pas exception à cette règle. Ici comme ailleurs, on chercha à mettre en pratique la réflexion du philosophe Spencer : «si nous nous emparions de l'âme des petits, nous transformerions le monde» (cité par Claire Godbout dans *Le Devoir* du 23 avril 1942, 5) .

D'autres conclusions générales peuvent être dégagées de cette analyse de l'histoire des bibliothèques enfantines canadiennes-françaises. Ces bibliothèques présentaient deux pôles dominants : elles devaient comporter une collection riche, au contenu soigneusement contrôlé et étudié, et avoir à leur tête un bibliothécaire d'enfants possédant, outre une formation professionnelle adéquate, des qualités intellectuelles et morales particulières. Il leur fallait également être dotées de locaux particuliers, d'un décor convenable et organiser des activités «culturelles» spécifiques. Elles devaient, enfin, voir à s'assurer une publicité constante.

En guise de conclusion, laissons la parole à Hélène Grenier, bibliothécaire émérite et qui a joué un rôle important dans le développement des bibliothèques pour enfants. Son discours résume fort bien la vision de l'époque des bibliothèques enfantines :

Dans tous les pays du monde, on attache une importance capitale à la formation et au maintien de bibliothèques pour les enfants. On juge que la meilleure manière de sauvegarder l'avenir, c'est de donner une éducation solide aux enfants et que la lecture est encore le moyen le plus efficace de suppléer aux déficiences de l'enseignement.

[...]

[...] les bibliothèques des enfants sont indispensables pour former une génération de lecteurs éclairés, qui plus tard rendront nécessaire par leurs exigences bien fondées, la création de grandes bibliothèques dans notre ville. Elles sont indispensables pour donner du goût aux enfants et les empêcher de ne trouver leur pâture intellectuelle et morale que dans les revues et livres de quatorzième ordre qui inondent le marché. Elles sont indispensables pour lutter contre les idées subversives qui, par une propagande génialement organisée, s'infiltrèrent chez nous par toutes les voies ouvertes. Elles sont indispensables pour que nous puissions lire [...] (Hélène Grenier, *Le Devoir*, 12 mai 1938).

Références

ASTED (1996).

Pour des bibliothèques québécoises de qualité. Guide à l'usage des bibliothèques publiques. Montréal : ASTED.

BOULIZON, G. (1957).

Livres roses et séries noires : guide psychologique et bibliographique de la littérature de jeunesse. Montréal : Beauchemin.

CHARTIER, A.-M. et HÉBARD, J. (1989).

Discours des bibliothécaires. In A.-M. Chartier et J. Hébrard (dir.), *Discours sur la lecture 1880-1980* (p. 75-168). Paris : Centre Georges-Pompidou.

LEMIEUX, P. (1994).

Enquête sur les services aux enfants dans les bibliothèques publiques du Québec : les résultats. *Défi*, 9(3), 35-40.

PATTE, G. (1987).

Laissez-les lire! Les enfants et les bibliothèques. Paris : Enfance heureuse.

PATTE, G. (1993).

L'important c'est le public. In Cl.-A. Parmegiani (dir.), *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants* (p. 119-127). Paris : Cercle de la Librairie.

SAVARD, R. (1996).

Le discours sur la lecture et l'évolution des bibliothèques publiques au Québec depuis le milieu du XIX^e siècle. Communication à la 62^e conférence générale de l'IFLA, Beijing, Chine.

TOUPIN, L. (1947).

La bibliothèque à l'école. Montréal : Fides.

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION, OFFICE OF EDUCATIONAL RESEARCH AND IMPROVEMENT (1990).

Services and resources for children in public libraries, 1988-1989. Washington [DC] : U.S. Department of Education.

Abstract – Working with an analysis of the discourse produced about Quebec's children's libraries during the early years of their existence, the authors present the objectives formulated by various enunciators : inculcate the love of reading, control reading, complement school teaching, and combat certain leisure activities. The authors then do an overview of the means recommended for achieving these objectives. Last, they analyze the vision of the child in relation to the library and the role of the librarian. Their conclusion is that, from 1930 to 1960, the discourse of children's libraries decidedly furthered their development.

Resumen – Al principio de este artículo, los autores presentan los objetivos formulados por los diferentes enunciadores a partir de un análisis del discurso respecto a las bibliotecas infantiles de Quebec : inculcar el amor a la lectura, controlar las lecturas, completar la enseñanza escolar y luchar contra ciertos ocios. Enseguida dan una ojeada a los medios propuestos para alcanzar esos objetivos. Finalmente, analizan la visión que tiene el niño de la biblioteca y del bibliotecario, concluyendo que, de 1930 a 1960, el discurso sobre las bibliotecas infantiles ha favorecido grandemente su desarrollo.

Zusammenfassung – Ausgehend von einer Untersuchung der den ersten Kinderbibliotheken in Quebec zu Grunde liegenden Anschauungen legen die Autoren dar, worum es damals ging: Schaffung von Leselust, Kontrolle der Lektüre, Ergänzung des Schulunterrichts und Bekämpfung gewisser Freizeitbeschäftigungen. Sie erörtern dann kurz die zur Erreichung dieser Ziele vorgeschlagenen Mittel. Zum Schluss untersuchen sie die Rolle des Bibliothekars und die Auffassung, die die Kinder von der Bibliothek haben. Sie schließen daraus, dass die zwischen 1930 und 1960 den Kinderbibliotheken zu Grunde liegenden Anschauungen deren Entfaltung stark gefördert hat.